

LA LETTRE DES EMPLOYEURS

Année 2006 - Numéro 562

Date de parution : 6 juin 2006 - ISSN 0295-5512

Edito : Les dispositifs de défiscalisations remis en question ?

Le premier ministre, Dominique de VILLEPIN a demandé à Bercy de valider les règles applicables à la défiscalisation pour les années à venir. Un représentant de l'Inspection Générale des Finances vient donc d'achever une mission en Polynésie française afin de vérifier in situ le fonctionnement de la loi Girardin. S'il ne s'agit pas de remettre en cause cette loi dont le principe a été accepté pour 15 ans, le gouvernement central cherche à détecter les comportements déviants d'autant que de nombreux parlementaires ont toujours en tête l'image de l'Outre mer « danseuse » de la métropole et ont besoin d'être régulièrement rassuré sur l'intérêt véritable de ce dispositif qui se chiffre en milliards d'euros.

Alors que les différents dispositifs de défiscalisation ont permis le développement des collectivités d'Outre-mer, dans de nombreux DOM le taux de chômage et l'utilisation du RMI restent malheureusement très élevés et peuvent faire douter les parlementaires quant à l'utilité de la défiscalisation.

Le développement économique et social qu'a connu la Polynésie française ces dix dernières années repose en grande partie sur l'utilisation conjointe des dispositifs d'incitations fiscales à l'investissement local et métropolitains.

Il convient néanmoins de faire à nouveau la démonstration de l'utilité de ces mécanismes, leur rôle dans le développement. Cette démonstration paraît assez évidente pour les industriels car les coûts de production sont pénalisés par les coûts logistiques, les coûts de main d'oeuvre élevés et surtout l'étroitesse du marché local font que la rentabilité des investissements se calcule par rapport à des volumes de ventes beaucoup plus faibles que si nous étions sur le continent. Ces difficultés structurelles expliquent que le développement de l'emploi local et les investissements qui y contribuent soient plus chers et méri-

tent donc d'être soutenus.

Si des dysfonctionnements et des abus sont constatés, ils proviennent sans doute pour beaucoup des défiscalisations de plein droit ou de celles accordées sans agrément. Alors que sans la défiscalisation la quasi totalité des grands projets n'aurait jamais pu voir le jour, nous assistons aujourd'hui à des montages paraissant abusifs avec par exemple le financement de véhicules 4x4 de luxe.

Ces abus ne doivent pas faire oublier que des secteurs porteurs dépendent étroitement de la défiscalisation comme par exemple les entreprises « solaires », où la défiscalisation a été vitale pour le développement de la filière car les coûts des énergies renouvelables ne peuvent pas concurrencer les filières énergétiques

traditionnelles sans aide. Il est d'ailleurs très important que la défiscalisation soit maintenue dans ce secteur. En effet, alors que la métropole envisage de supprimer les subventions voire les octrois d'agrément solaires du fait des augmentations des tarifs du KWh photovoltaïque qui seront prochainement acceptés par EDF (0,55 Euro/KWh), ces dispositions sont inapplicables en Polynésie française.

Les commerçants trouvent également dommage de ne pas être plus concernés par les dispositifs métropolitains dans la mesure où ils doivent eux aussi faire évoluer leurs outils de productions. De même, il n'est pas compréhensible que des dossiers de défiscalisation soient refusés au motif que l'entreprise a déjà utilisé ce levier pour des investissements antérieurs, peu importe que ces investissements aient été réalisés l'exercice précédent.

Jacques BILLON-TYRARD
Président

Il est très important que la défiscalisation soit maintenue



CONSEIL DES ENTREPRISES
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE



ASSOCIATION
FRANÇAISE
DES BANQUES
COMITE LOCAL DE
POLYNÉSIE FRANÇAISE

ASSOCIATION DES
TRANSPORTEURS
AERIENS LOCAUX
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE



CHAMBRE SYNDICALE
DES ENTREPRENEURS
DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE



OPCIF
ORGANISATION PROFESSIONNELLE
DU CONSEIL DE L'INTERIM
ET DE LA FORMATION

S.I.P.O.F.
Syndicat des Industriels de la Polynésie Française

S P C A
Syndicat Professionnel des
Concessionnaires Automobiles

SYNDICAT DES
AGENCES MARITIMES
Au long cours
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

SYNDICAT DES EMPLOYEURS
DU SECTEUR DE L'ASSURANCE

UNIMAP
Syndicat professionnel
des accoriers
de la Polynésie Française
Union des Industriels
de Manutention
de la Polynésie Française

